

Révision de l'ombudsman au sujet des propos de Michel C. Auger à l'émission *Tout le monde en parle*, le 9 mai 2010

SOMMAIRE

La plaignante estime que l'analyste politique Michel C. Auger a posé un jugement de valeur irrespectueux en lançant à la blague qu'il y avait dû y avoir un « manque dans le contrôle de qualité » quand Gérard Tremblay, Jean Charest et Stephen Harper ont remplacé Jean Drapeau, René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau. Ces commentaires ont été tenus à l'émission *Tout le monde en parle* du 9 mai.

La direction de l'Information et Michel C. Auger ont reconnu que ces propos étaient inappropriés, et qu'ils pouvaient être perçus comme une remarque désobligeante. Le journaliste s'en est excusé auprès de la plaignante. Ces propos constituent de l'opinion sur une question controversée. Ils ne respectent donc pas les *Normes et pratiques journalistes* de Radio-Canada.

LA PLAINTÉ

M^{me} A. C. m'a fait parvenir cette plainte le 10 mai dernier :

« Je tiens à dénoncer les propos du journaliste et analyste politique du *Téléjournal* de Radio-Canada, Michel C. Auger, pour le jugement de valeur dont il a fait preuve à l'émission *Tout le monde en parle*, dimanche, le 9 mai. Lorsqu'il est rentré en journalisme, dit-il, les politiciens en poste étaient : Jean Drapeau, René Levesque et Pierre Elliott Trudeau. Aujourd'hui, Gérard Tremblay, Jean Charest et Stephen Harper sont à la barre de ces paliers de gouvernement et on a, selon lui, et je le cite, "certainement eu un manque de contrôle sur la qualité".

Il me semble qu'il peut, en tant qu'analyste, juger la valeur des décisions politiques, mais ne peut en aucune façon, porter des jugements sur les personnes. Cela me choque au plus haut point. Il doit, selon moi, être remis à l'ordre, il a le devoir de rester le plus neutre possible et de ne pas sombrer dans d'aussi bas commentaires. »

Martine Lanctôt, directrice, Traitement des plaintes et Affaires générales, au service de l'Information, a répondu le lendemain à la plaignante :

« (...) Vous avez raison de souligner qu'il s'agissait d'un jugement de valeur qui pouvait paraître surprenant de la part de l'analyste. (...) »

Dans l'entrevue intégrale diffusée à l'émission, cet extrait était précédé d'une mise en contexte de la part de Michel C. Auger qui précisait bien qu'il ne jugeait pas les idéologies des hommes politiques en question mais bien leur leadership. Cela nuancait ses propos.

Dans l'ensemble de l'entrevue, Michel C. Auger a joué son rôle d'analyste avec discernement, nuances et retenue. (...) »

La plaignante n'a pas été pas complètement satisfaite de cette réponse, car, à son avis, Michel C. Auger n'avait pas nuancé sa pensée avant ou après son jugement de valeur. Selon elle, de tels propos irrespectueux ne sont pas acceptables de la part du premier analyste au *Téléjournal*. M^{me} Lanctôt a envoyé une deuxième réponse à M^{me} A. C. le 27 mai :

« J'aimerais vous faire part des discussions que nous avons eues à la suite de votre plainte. Notre analyste politique Michel C. Auger reconnaît tout à fait qu'il aurait été préférable de ne pas traiter de ce sujet sous l'angle de l'humour. Alors que la discussion portait sur le leadership politique, il a voulu montrer la différence entre les leaders de la fin des années 1970 et ceux de maintenant. M. Auger admet qu'il aurait dû s'en tenir à une explication plutôt que de traiter le sujet à la blague, ce qui pouvait être perçu comme une remarque désobligeante. Il convient donc, comme nous, que ses propos étaient inappropriés et s'en excuse sincèrement. »

LA RÉVISION¹

Des propos « inappropriés »

Il est essentiel de noter que le journaliste Michel C. Auger a reconnu le caractère « inapproprié » de ses propos. Il s'en est excusé auprès de la plaignante. Voici la transcription des commentaires en cause :

MICHEL C. AUGER : « Ça , on a un problème de leader, c'est un peu normal. Pensez-vous que dans les circonstances actuelles, quelqu'un d'intéressant veut aller faire de la politique! Quand je vais dans les cours de journalisme, je dis toujours à la blague : quand j'ai commencé dans la business-là, sans égard aux idéologies, parlons juste des personnes, le maire de Montréal c'était Jean Drapeau, le pm du Québec, c'était René Lévesque, le pm du Canada c'était Pierre Trudeau. Y ont été remplacés par Gérald Tremblay, Jean Charest et Stephen Harper, y a dû avoir un manque dans le contrôle de qualité, là. Je veux dire, tu sais (rires en studio et applaudissements), pourquoi quelqu'un voudrait-il aller en politique aujourd'hui? C'est ça le problème! » (applaudissements)

MICHEL CÔTÉ (acteur) : « Ce que vous dites là M. Auger, c'est la preuve que les gens sont désabusés, désintéressés de la politique, parce que j'ai l'impression actuellement que les gens s'en foutent, sont complètement désabusés de ça, il se passe n'importe quoi. »

DANY TURCOTTE (le fou du roi) : « Le confort et l'indifférence. »

MICHEL CÔTÉ : « Ils vont même plus voter. »

¹ Le mandat de l'ombudsman : <http://www.radio-canada.ca/apropos/ombudsman/>

MICHEL C. AUGER : « Mais, il y a personne qui a capturé leur imagination depuis très longtemps. Il y a pas eu un leader politique sur la scène québécoise ou canadienne qui est arrivé et qui a capturé l'imagination des gens. »

DANY TURCOTTE : « Il y a eu Stéphane Dion quand même! » (rires en studio)

MICHEL C. AUGER : « Oui, mais ça a été dans un milieu très limité (...) »

L'analyste politique Michel C. Auger a exprimé sur le ton de la blague un jugement de valeur désobligeant sur les politiciens au pouvoir en ce moment. Il s'agit d'une opinion sur un sujet controversé et non d'une analyse. Ses commentaires ne respectent pas les *Normes et pratiques journalistiques*² de Radio-Canada :

« (...) Le professionnalisme, pour un journaliste, ce n'est pas tant l'absence d'opinions ou d'émotions que la capacité de les reconnaître et de s'en distancier, pour présenter l'information de façon objective. (...) » (NPJ, III. Principes, 5)

« Dans l'intérêt de la compréhension d'un événement, il est légitime que le reporter replace la nouvelle dans sa juste perspective. À cette fin, il [le reporter] doit fonder sur une recherche soignée l'explication des antécédents d'une information, sans exprimer ni refléter son opinion ou ses tendances personnelles. En d'autres mots, il doit savoir se détacher de ses vues personnelles. Les mises en contexte et les analyses ont comme seul objectif de permettre à l'auditoire, qui compte sur la presse audiovisuelle comme principale source d'information, de comprendre le mieux possible les événements et les problèmes et d'en apprécier la portée. » (NPJ, IV. Normes de production, 1.2)

Dans le cadre d'émissions d'information, il est déjà très difficile pour les animateurs et les journalistes de s'en tenir à l'analyse (qui doit reposer sur des faits) et de se garder d'exprimer des opinions sur des sujets controversés. En dehors de ce cadre, l'exercice est encore plus périlleux.

La politique spectacle

En demandant la révision, la plaignante a précisé qu'elle voulait une information « objective ». « Qu'on arrête de nous dire quoi penser! », a-t-elle ajouté. La plaignante estime que Radio-Canada est aussi à blâmer, car l'extrait sur « le contrôle de la qualité » a été utilisé dans la publicité de *Tout le monde en parle*.

² *Normes et pratiques journalistiques* de CBC/Radio-Canada : <http://cbc.radio-canada.ca/responsabilite/journalistique/index.shtml>

Il est vrai que la remarque de Michel C. Auger a eu un grand retentissement. Elle a été reprise par *La Presse*, le 15 mai, comme une des citations de la semaine : « Michel C. Auger se désolant de nos dirigeants peu charismatiques à *Tout le monde en parle* ». Cette blague a aussi servi à l'autopublicité qui annonçait l'émission du 9 mai de *Tout le monde en parle*. Elle a donc été diffusée de nombreuses fois à l'antenne de Radio-Canada. L'ombudsman n'a pas juridiction sur ces choix publicitaires, car il ne s'agit pas d'information, mais de divertissement. Les propos de Michel C. Auger étaient divertissants pour une bonne partie de l'auditoire, si l'on se fie aux rires qu'ils ont provoqués en studio.

Voilà toute la difficulté du mélange des genres pour les journalistes de Radio-Canada. Ils sont invités dans des émissions où le but premier est de divertir. La pression est grande pour trouver des formules-chocs, faire rire le public, capter l'attention des téléspectateurs, au même titre qu'un acteur ou qu'un humoriste. Mais contrairement aux autres invités de *Tout le monde en parle*, les journalistes de Radio-Canada sont soumis aux *Normes et pratiques journalistes*, même s'ils participent à une émission de variétés. L'exercice est très risqué, car l'animateur, par ses questions, incite constamment ses invités à donner leurs opinions.

De plus en plus de journalistes du secteur de l'Information participent à des *talk-shows*, des émissions de variétés ou d'humour comme *Tout le monde en parle*, *Infoman*, *Bons baisers de France*, *Christiane Charette*. Il s'agit d'un outil de promotion important pour le service de l'Information. Ces apparitions humanisent les journalistes, car le ton de ces échanges est plus convivial, plus décontracté. Mais cette visibilité accrue, sur toutes les plateformes, n'est pas sans conséquence.

Le 9 mai, Michel C. Auger a donné son opinion plus d'une fois à *Tout le monde en parle*, que ce soit sur le fait qu'on ne pouvait croire aucun politicien (« Je les crois pas personne »), ou en comparant le premier ministre Jean Charest à un « gars dans un film d'action qui se fait poursuivre par ses adversaires dans une ruelle, puis là, il prend tout ce qui lui tombe sous la main, et y garoche ça en arrière, Bastarache envoie donc ».

Si les journalistes font eux aussi de l'humour et du spectacle avec la politique, ne risquent-ils pas de contribuer au cynisme de la population face à leurs dirigeants, quels qu'ils soient?

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de place en Information pour de l'analyse politique éclairante, une analyse basée sur des faits et/ou des sources privilégiées. Mais l'exercice, qui est déjà ardu au quotidien dans des bulletins de nouvelles, est encore plus périlleux sur un plateau comme celui de *Tout le monde en parle*.

Conclusion

La direction de l'Information et Michel C. Auger ont reconnu que les propos en cause étaient inappropriés, et qu'ils pouvaient être perçus comme une remarque désobligeante. Le journaliste s'en est excusé auprès de la plaignante.

Dire à la blague qu'il y a un « manque de contrôle de qualité » chez les politiciens au pouvoir s'apparente à de l'opinion sur une question controversée. Les *Normes et pratiques journalistes* de Radio-Canada n'ont donc pas été respectées.

Julie Miville-Dechéne
Ombudsman des Services français
Société Radio-Canada
Le 9 juin 2010